

"83.1. Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école.

2023-2024

L'école :	<u>Arundel</u>	Partagé avec le conseil d'établissement	<u>2024-06-04</u>
Directeur / Directeur du centre:	<u>Jessica Savard</u>	Partagé avec les enseignants et personnel scolaire	<u>2024-06-03</u>
		Partagé avec les parents	<u>2024-06-12</u>
		Soumis au directeur des services pédagogiques et au directeur général	<u>2024-06-12</u>

Priorités du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Sur la base des données de notre école, Arundel continuera de se concentrer sur la réduction du pourcentage d'élèves se sentant victimes d'intimidation, l'objectif étant d'atteindre la norme canadienne. Nous continuerons à nous concentrer sur le niveau d'anxiété pour rester en dessous des normes. Veuillez noter qu'en raison du petit nombre d'élèves qui ont répondu au sondage (4^e année : 12, 5^e année : 13, 6^e année : 13), les résultats peuvent ne pas être précis et représentatifs de l'ensemble de la population scolaire.

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner (mesure 2 du plan de lutte)

- 1- Programme de vertus, les étudiants reçoivent un certificat et une reconnaissance pour avoir démontré des efforts avec concernant le thème sélectionné sera maintenu avec quelques modifications.
- 2- Une supervision supplémentaire pendant les récréations et le dîner pour assurer un climat positif et sécuritaire sera maintenu.
- 3- Pratique réparatrice, pour un environnement d'apprentissage favorable, il permet des relations saines et favorise une santé mentale positive et un comportement responsable sera maintenu.
- 4- Le programme en ligne Moozoom de soutien à l'apprentissage social et émotionnel sera maintenu.
- 5- Plan de comportement positif à l'échelle de l'école, billets surpris en train de faire de quoi de bien, des récompenses mensuelles seront entretenus.
- 6- Apprentissage socio-émotionnel à travers le programme des zones de régulation, ce programme est une approche cognitivo-comportementale destiné à être utilisée pour enseigner la sensibilisation émotionnelle et l'autorégulation d'une manière qui soit cognitivement accessible à la population plus jeune. L'objectif du programme des Zones de régulation est d'aider les élèves à devenir plus conscients et indépendants dans le contrôle de ses émotions et de ses impulsions, reconnaître et évaluer la situation sociale et le contexte à travers l'expression des autres, gérer leurs besoins sensoriels et améliorer leur capacité à résoudre des problèmes de manière indépendante à travers des situations de conflit. Maintenu
- 7- Unité sans violence / Non-Violence Squad (programme police SQ) – Présentation du groupe Jade avec 5/6 année par Sergent Éric Cadotte
- 8- Zoothérapie avec les cochons d'inde dans la salle Zen. Entretenu en fonction des disponibilités des personnes.
- 9- Technicien en éducation spécialisé. Maintenu si nous pouvons combler le poste.



Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner pour la section des VACS (violences à caractère sexuel)

- 1- Climat général scolaire et pratiques SEL à maintenir.
- 2- Entente avec Fondation Marie-Vincent à maintenir.
- 3- CCQ / Éducation à la sexualité programme et accompagnement d'un conseiller pédagogique détenant le dossier à maintenir.

Les actions / initiatives à développer pour l'an prochain

